REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE
COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN

voir modifications (manuscrit)
fait

PLAN INTERIMAIRE

1964

INTERNATIONAL MONETARY FUND
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT
Joint Library
Washington 25, D. C.

70565

708
338.91
N56
1964

Février 1964

Le 7 Février, le Conseil des Ministres a approuvé un programme d'équipement pour l'année 1964.

Ce programme reçoit le nom de "Plan intérimaire 1964".

Il est en effet la poursuite, le complètement et l'achèvement du Plan Triennal intérimaire 1961-63.

L'exécution de ce plan de trois ans n'a en effet pu être achevée dans les délais impartis. Les causes exactes de ce retard seront précisées lorsque sera dressé, dans le courant de 1964, le bilan de la première expérience nigérienne en matière de planification.

Le prochain plan de développement ne prendra effet qu'en 1965. Il sera sans doute à plus longue échéance (quatre ou cinq ans) et surtout il s'inscrira dans le cadre de perspectives à long terme de développement (perspectives décennales).

C'est à l'établissement de ces perspectives d'une part, et du deuxième plan d'autre part, que sera consacrée l'année 1964. Déjà les grandes options ont été arrêtées par le Gouvernement, et les Commissions de planification ont commencé leurs travaux.

L'année 1964 sera donc nécessairement une année qui se situera entre deux plans : ce sera une "année charnière", qui devra être mise à profit pour parachever et compléter les actions prévues au plan triennal, et aussi pour préparer le plan suivant.

Elle devient donc la quatrième et dernière année d'un plan intérimaire qui était prévu initialement pour trois ans et qui devient ainsi le Plan quadriennal intérimaire 1961-64.

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LES OBJECTIFS

Dans cette optique d'achèvement et de complémentarité des actions entreprises au cours de ces trois dernières années le programme 1964 reste inscrit dans le cadre des orientations générales et des objectifs du Plan Triennal intérimaire

Les trois impératifs : Unité Nationale, Augmentation du niveau de vie des masses, Indépendance Economique, doivent continuer à dominer la politique de développement de la République et à déterminer ses objectifs.

Ceux-ci non plus ne changent pas, mais ils doivent être mieux précisés en fonction des résultats acquis au cours de ces trois dernières années :

.../...

1°/ DEVELOPPEMENT CULTUREL ET PROMOTION SOCIALE

Objectif N° 1 : l'acculturation des masses. Orchestrée par le Comité National pour la Promotion Sociale, cette action doit viser à assurer, le plus vite possible, dans les meilleures conditions et aux moindres coûts, la promotion éducative, culturelle et sociale de la population pour l'associer à l'oeuvre de développement national. Ses moyens sont les suivants :

- Organisations politiques : Parti, Mouvements de Jeunes, Union des Femmes, Syndicat
- Enseignement
- Information écrite et parlée
- Service de l'alphabétisation et éducation des adultes
- Animation Rurale
- Radio Clubs
- Maison des Jeunes et de la Culture
- Service Civique et Mouvement Pionnier (en cours de création)

Objectif N° 2 : La scolarisation primaire. Le souci fondamental doit être de donner à la qualité de l'enseignement dispensé priorité absolue sur la quantité des enfants à scolariser. L'objectif (1.000 classes à la rentrée d'octobre 1963) a été largement dépassé puisqu'on en compte actuellement 1.125, chiffre qu'on n'aurait pu atteindre qu'en octobre 1964 en maintenant simplement l'effort triennal ; mais ce résultat n'a pu être acquis qu'en sacrifiant la compétence des maîtres puisqu'on a dû largement faire appel à des moniteurs auxiliaires formés à la hâte.

Il convient de ne pas poursuivre dans cette voie. Mieux vaut ouvrir trente classes seulement mais avec des enseignants valables que cent cinquante classes avec des maîtres insuffisamment formés.

Le problème reste par ailleurs de construire en dur ou en semi-dur celles des écoles qui sont actuellement sous paillottes ; les Circonscriptions doivent être invitées à accentuer leur effort en cette direction.

.../...

Objectif N° 3 : Amélioration des conditions sanitaires.

Promotion sociale signifie non seulement degré de culture de plus en plus élevé, mais aussi état de santé sans cesse amélioré. Il faut un esprit sain dans un corps sain mais il faut également que l'homme, facteur de production, soit en bonne condition physique pour produire plus et mieux.

Les grandes options du Plan Triennal en matière de santé publique doivent être maintenues et réaffirmées ; priorité doit être donnée :

- d'une part à la médecine de masse, qui doit être une médecine mobile, tant pour la prospection et le dépistage que pour les soins

- d'autre part à l'extension des grandes formations hospitalières (hôpitaux et centre antituberculeux des principales villes).

2°/ FORMATION DES CADRES

Deux objectifs :

Objectif n° 1 : Amélioration du niveau des cadres

Objectif n° 2 : Nigérianisation des cadres

Trois moyens, pour réaliser ces objectifs le plus vite possible, dans les meilleures conditions et aux moindres coûts :

a) perfectionnement des cadres en place. Ce sera le but principal de l'organisme dont le financement a été demandé au Fonds Spécial des Nations Unies.

b) relèvement du niveau des cadres à former.

- Enseignement général : extension des moyens de formation c'est-à-dire création de nouveaux Collèges d'Enseignement Général afin que chacun des anciens Cercles Administratifs en soit doté, comme le prévoyait le Plan Triennal.

- Enseignement professionnel : poursuite des efforts en vue de créer d'une part une Ecole d'Assistants d'Elevage et une véritable Ecole d'Infirmiers Vétérinaires, d'autre part une Ecole d'Infirmiers de Santé correspondant au niveau du diplôme d'Etat.

.../...

c) organisation interafricaine des moyens de formation. Depuis le cadre de la C.C.T.A., tous les Etats de l'Afrique de L'Ouest acceptent de mettre en commun leurs établissements de formation des cadres soit en les ouvrant aux ressortissants des autres Etats soit en les transformant en Etablissements Régionaux.

4°/ ACCROISSEMENT DU REVENU NATIONAL

Fixé à 4 % au minimum dans les objectifs triennaux, le taux d'accroissement annuel a été en fait de 9,2 % en 1961 et de 12 % environ en 1962. Mais, dû pour une bonne part à des conditions naturelles très favorables (pluviométrie), le taux qui a été atteint doit être considéré comme exceptionnel, et il est prudent de s'en tenir au minimum envisagé pour les trois dernières années.

L'augmentation du revenu national doit être obtenu tant par l'accroissement des productions primaires que par l'extension du secteur secondaire et par certains aménagements dans le secteur tertiaire.

Objectif n° 1 : Accroissement des productions primaires

Les moyens restent ceux qui ont été définis il y a trois ans mais l'accent doit être mis sur le problème de l'eau.

A. HYDRAULIQUE - Au Niger, le problème de l'eau est primordial puisque la pluviosité est faible et irrégulière et que le pays compte peu de points d'eau permanents. Les solutions qui sont apportées à ce problème conditionnent largement la vie même des gens et des troupeaux.

C'est pourquoi des moyens sans cesse accrus doivent être mis à la disposition d'une politique visant à satisfaire au plus vite les immenses besoins des groupes humains et du bétail.

S'il apparaît nécessaire d'évaluer avec précision ces besoins en eau, il n'est pas moins indispensable de continuer à creuser des puits et à pratiquer des forages profonds pour satisfaire au moins les besoins les plus évidents.

B. AGRICULTURE

a) l'action sur les rendements a priorité sur l'extension des terres cultivées.

Cette action vise la vulgarisation des variétés sélectionnées ou améliorées, des engrais et de la fumure organique, de matériels agricoles adaptés, de la culture attelée, des traitements antiparasitaires, ainsi que l'intensification de la lutte contre les agents déprédateurs.

.../...

Elle implique la poursuite d'un important programme de recherches agronomiques et de recherches technologiques.

Elle postule l'amélioration ou l'extension des moyens d'encadrement technique (agents du Service de l'Agriculture) et d'animation (centres d'animateurs ruraux).

b) la mise en valeur des terres basses par des aménagements hydroagricoles doit être poursuivie opiniâtrement et doit recevoir des moyens accrus.

D'une part les programmes très importants d'études particulières d'aménagements exécutés pendant ces trois dernières années doivent permettre de passer maintenant à la réalisation effective de ces aménagements en commançant, si besoin est, par des aménagements expérimentaux (KOMADOUGOU).

D'autre part les résultats des premières prospections doivent permettre de lancer des programmes d'études particulières dans certaines vallées dont le Plan Triennal n'avait pu envisager que d'explorer les potentialités : Gorouol Béli, Dallol Maouri, Goulbi Nkaba, Vallées diverses.

Enfin l'importance de certains ensembles (vallée du Niger, Ader Doutchi-Maggia, Goulbi de Maradi) doit conduire à élaborer des programmes d'aménagement régional intégré.

c) la mise en place de structures aptes à fournir du crédit et à promouvoir la coopération reste la condition première de l'exécution des programmes d'amélioration des rendements et d'aménagements hydro-agricoles.

Il est donc nécessaire de renforcer l'action de l'UNCC et d'assurer la mise en place d'un minimum de SRCC, dans la limite des effectifs de personnel qualifié disponibles.

d) la diversification des cultures doit contribuer à accroître le revenu national et à ouvrir la route vers l'indépendance économique.

Elle doit tendre à réduire les effets nuisibles de la quasi monoculture des arachides. Elle doit viser à développer certaines cultures industrielles (coton, tabac, canne à s sucre) ainsi que les cultures maraîchères, qui sont toutes des cultures riches susceptibles d'accroître la rémunération du producteur primaire et de promouvoir une industrie de transformation.

.../...

C. ELEVAGE

Les actions inscrites au programme triennal doivent continuer à s'exercer dans les mêmes directions :

a) protection sanitaire : amélioration des moyens de production de médicaments, développement des moyens de contention du bétail (parcs), et continuation des campagnes systématiques d'éradication de la peste bovine.

b) amélioration des rendements : sélection et amélioration des espèces bovine, caprine et aviaire.

c) amélioration du milieu : développement des moyens mécaniques d'abreuvement dans la région de Tahoua et dans l'extrême Est et extension de ces moyens à la région Ouest ; poursuite de la politique du ranching.

d) amélioration des conditions d'exploitation : abattoirs séchoirs, aires d'abattage, couloirs de passage.

Objectif n° 2 : Extension du secteur secondiare

Ceci vise essentiellement le développement des activités industrielles et artisanales.

Il s'agit d'une part de mettre en pratique les conclusions d'études exécutées durant ces trois dernières années, d'autre part de poursuivre le programme d'études envisagées en 1961 en vue de réalisations ultérieures.

Les projets à mettre en oeuvre en 1964 concerneront, outre la Cimenterie dont l'aménagement vient d'être entrepris, la création d'une Tannerie, d'une Conserverie de viande, et d'un complexe textile. L'Etat participera à la réalisation de ces unités industrielles, en coopération avec les secteurs privé et para public.

Les études à poursuivre porteront sur les activités définies comme prioritaires par le Plan Triennal : industries de transformation des produits de l'élevage et de la culture, industries nécessaires à l'agriculture et à la construction.

Enfin la prospection des ressources du sous sol se poursuivra tant sur le plan de la prospection générale de certaines régions (AÏr et Liptako) que sur celui de la prospection particulière de certains minerais (uranium notamment) et des hydrocarbures.

.../...

En matière artisanale, les efforts porteront sur l'adaptation des tisserands au maniement de métiers modernes et sur la formation d'artisans ruraux en vue de l'entretien des matériels agricoles que diffuse l'UNCC.

Objectif n° 3 : Aménagement des circuits commerciaux

En fonction de l'augmentation de la production et aussi pour la stimuler, il est nécessaire d'aménager et de développer les circuits commerciaux afin de passer progressivement d'une économie de subsistance à une économie de marché et, en régularisant les prix, d'assurer au producteur une rémunération équitable et d'accroitre son pouvoir d'achat.

Dans le domaine des productions agricoles (et particulièrement des productions vivrières) et forestières (gomme), ceci postule l'extension des activités de COPRO-NIGER et le développement de ses moyens et de son implantation.

En matière de production animale, l'objectif doit être d'assainir la commercialisation du bétail sur pied afin d'éliminer les échelons inutiles et les intermédiaires parasites pour garantir à l'éleveur des prix plus réguliers et plus rémunérateurs. Les études en cours devront permettre en 1964 de réorganiser ces circuits.

4°/ INTEGRATION ECONOMIQUE

Cette orientation, qui est la traduction en termes économiques de l'unité nationale, détermine les objectifs suivants :

Objectif n° 1 : Harmonisation progressive du degré de développement des régions de la République

Il faut éviter toute discordance, tout déséquilibre, toute inégalité, dans les efforts de développement, entre les différentes provinces du pays. Disposant d'une masse limitée de crédits, il faut, dans toute la mesure du possible, ne pas en injecter de trop grandes quantités dans une région car ce serait au détriment d'une autre.

Le Plan doit être une oeuvre nationale, non seulement réalisée mais également conçue et décidée avec le concours de toutes les forces vives de la Nation.

Pour faire participer les différentes régions économiques à l'oeuvre de planification et aux efforts de développement il y a lieu de mettre en oeuvre le projet de réforme des structures régionales qui prévoit la création de zones homogènes de Développement et confiées à de véritables responsables du développement, aptes à conseiller, soutenir et diriger l'action des Chefs de Circonscription dans ce sens.

.../...

D'ailleurs il est évident que cette réforme au niveau régional ne prend tout son sens que si elle s'accompagne de la restructuration qui est proposée au niveau des actuelles Circonscriptions et à la base, d'autant plus que cette restructuration conditionne largement la possibilité d'une participation effective des populations au Développement.

Objectif n° 2 : Développement des échanges intérieurs.

Sans qu'une région puisse tendre à tomber sous la dépendance économique d'une autre, il faut que toutes les régions se sentent solidaires les unes des autres. A cet effet, il convient :

- d'une part de développer les complémentarités interrégionales, afin de pouvoir obtenir de la province voisine et non de l'étranger les biens de consommation qui font défaut.

- d'autre part, et dans toute la mesure du possible, de répartir équitablement sur le territoire national les unités industrielles à créer.

Il ne peut être question, bien entendu, de viser à établir un régime d'autarcie économique. Il est simplement nécessaire de renforcer l'interdépendance des régions entre elles et de freiner les forces centrifuges qui ont tendance à jouer dans les régions excentriques.

Objectif n° 3 : Harmonisation des moyens de communication - planification des transports

Si les complémentarités interzonales se développent, si les échanges intérieurs se multiplient, il est indispensable d'offrir à la circulation des personnes et des biens une infrastructure de communications susceptible de répondre à ces besoins et même, mieux, de les stimuler.

Le programme 1964 se propose de mener à bien l'étude d'un véritable plan de transports, étude qui n'avait été effectuée que partiellement pendant la période triennale.

Partant de certaines hypothèses de trafic en fonction des perspectives de développement, ce plan visera à assigner à chaque trajet possible le mode de transport le plus approprié, et il programmera les investissements nécessaires à cet effet (routes, pistes, aérodromes, biefs fluviaux).

En attendant l'élaboration de ce plan, le programme 1964 devra prévoir la continuation des études routières ayant pour objet de desservir les régions qui doivent faire l'objet d'aménagements hydro-agricoles ; il prévoira également l'achèvement des tronçons qui ont commencé à être aménagés au cours de ces trois dernières années.

.../...

Ces aménagements auront notamment pour objet d'améliorer les liaisons avec les pays voisins, en particulier dans la zone arachidière du Centre-Est.

5°/ <u>EQUILIBRE BUDGETAIRE</u>

Il conditionne la réalisation de l'indépendance économique et doit être assuré, coûte que coûte, avec des ressources uniquement nationales ce qui postule le strict maintien des mesures d'austérité.

Mais, dans leur application, les mesures d'austérité ne doivent pas freiner l'action des Services productifs (Agriculture, Elevage, Eaux et Forêts, Développement Rural, Travaux Publics).

De plus, cet équilibre budgétaire doit être aménagé de telle sorte qu'il tienne compte réellement des charges exactes d'entretien et de fonctionnement entrainées par les investissements réalisés ou en cours de réalisation. Un équilibre budgétaire n'en serait pas un s'il était obtenu au prix d'une sous évaluation systématique de ces charges.

Ceci n'est qu'un objectif minimum. Le but à atteindre en définitive est de parvenir à un équilibre budgétaire dynamique, susceptible d'assurer non seulement le fonctionnement normal des services mais aussi une part importante des investissements publics.

En attendant qu'il puisse en être ainsi, le financement des investissements continuera d'être assuré, pour l'essentiel, par les fonds extérieurs. Mais une condition impérative du Développement est l'accroissement des investissements les aides étrangères étant forcément limitées, cet accroissement sera recherché sous forme de prêts à moyen ou à long terme pour les investissements les plus productifs, aussi bien par l'Etat que par les Collectivités Locales.

Il n'en reste pas moins que cette oeuvre d'austérité financière et de développement national doit être celle de tous les citoyens, par les sacrifices qu'ils acceptent et par le travail qu'ils fournissent.

C'est dans l'effort des hommes que la République peut puiser les ressources nécessaires pour franchir victorieusement une période difficile et assurer à ses citoyens, dans un élan de solidarité nationale et dans une pleine indépendance de ses décisions économiques, l'accroissement de leur activité, et le relèvement de leur niveau de vie

.../...

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

I - ETUDES GENERALES

La caractéristique essentielle du Plan Triennal était d'être d'abord un programme d'études de base, de recherches et d'expérimentations fondamentales.

Ce programme aura été réalisé pour l'essentiel, mais avec un léger décalage puisque les conclusions d'un certain nombre de ces études ne seront connues que dans le courant de 1964.

Les sommes dépensées pour mener à bien ce programme sont de l'ordre de un milliard de francs CFA. Elles sont donc inférieures de 225 M environ aux crédits triennaux prévus.

Dans un esprit de complémentarité et d'achèvement des actions en cours, c'est un montant de cet ordre qui est prévu pour continuer, compléter, achever ou même parfaire, certaines études en 1964.

1°/ Etudes Socio-Economiques

D'une part, il est nécessaire de procéder à un recensement exhaustif des établissements industriels et commerciaux ce projet aurait dû être exécuté en 1961 mais il ne l'a pas été

D'autre part les résultats du recensement agricole de 1960 s'avèrent difficilement exploitables. Cette opération est à refaire sérieusement, d'autant plus que les données de base qu'elle fournira seront indispensables pour orienter les programmes futurs d'action rurale dans le cadre d'une planification à long terme.

2°/ Etudes climatologiques

Il s'agit d'achever le programme triennal d'aménagement d'un réseau général d'observation, susceptible de répondre aux besoins des divers Services utilisateurs.

.../...

3°/ Etudes géologiques

La somme des reconnaissances et travaux sur le terrain et la publication des notices et des feuilles, exécutées durant ces dernières années, doivent permettre d'établir la carte géologique détaillée des deux régions les plus intéressantes au point de vue minier, l'Aïr (au 1/500.000ème) et le Liptako (au 1/200.000ème).

Elles permettront également de remettre à jour la carte géologique au 1/2.000.000ème de l'ensemble du Niger, carte qui avait été établie en 1960 sur des bases partielles et fragmentaires.

En outre l'étude gravimétrique du bassin du Tchad, commencée en 1962, doit être poursuivie jusqu'à la fin de 1965, ce qui permettra de disposer d'une carte gravimétrique de l'ensemble du Niger.

4°/ Etudes hydrologiques

Soit qu'il faille intensifier les mesures (en vue d'aménagements futurs), soit qu'on puisse les réduire de façon à ne plus assurer que des vérifications, les études hydrologiques doivent être poursuivies en 1964.

Elles intéressent à la fois les cours d'eau permanents (vallée du Niger, et affluents rive droite, KOMADOUGOU) et les vallées à écoulement intermittent (vallées dites sèches, Goulbi de Maradi, étude d'un bassin versant dans la région de Tahoua).

5°/ Etudes hydrogéologiques

La République du Niger a consacré, de 1961 à 1963, 40% de ses crédits d'études à la recherche de l'emplacement des nappes souterraines et à l'évaluation de leur importance. Il s'agira en 1964 de faire le bilan de ces études systématiques.

En même temps, devra être entreprise d'une façon approfondie l'étude hydrogéologique de la région de l'Ader Doutchi, pour laquelle nous ne disposons que de données générales. Précédée par l'établissement de la carte photogéologique de l'Ader Doutchi, cette étude se poursuivra en 1965. Elle s'inscrit dans le cadre d'un aménagement régional de ce massif qui requerra sans doute des investissements importants.

6°/ Etudes agrostologiques

L'étude générale des pâturages n'a pu être réalisée sous la forme qu'avait prévu le Plan Triennal. Seule a été effectuée l'étude systématique d'un périmètre considéré comme représentatif des types agrostologiques du Niger Ouest.

.../...

Une étude semblable, portant sur un périmètre de même importance, devra être réalisée en 1964 dans le Niger oriental.

Ces deux études déboucheront sur l'aménagement d'un ranch dans l'Ouest et sur la possibilité d'en installer un dans l'Est.

7°/ Etudes pédologiques

Il y a lieu de reporter sur 1964 l'étude du Dargol au 1/50.000ème qui, bien que prévue pour 1963 n'a pu être réalisée.

En outre, il est judicieux de procéder à celle des rives du Goroubi, important affluent du Niger (régions de Say et Torodi)...

Enfin, l'ORSTOM prendra à sa charge la carte pédologique au 1/500.000ème de la zone nomade.

8°/ Etude du plan de transports

Prévue en 1961, elle n'a fait en réalité l'objet que d'une étude sur les communication entre le Niger et la Côte.

En fait il est absolument nécessaire d'établir un véritable plan de transport comme il est indiqué dans l'examen des objectifs du programme 1964 (ef 4°/ Intégration Economique § 3).

9°/ Etudes de planification

Les travaux nécessaires pour déterminer des perspectives décennales de Développement et pour élaborer, dans ce cadre, un premier plan à moyen terme, à partir d'un bilan exhaustif des résultats du Plan Triennal, ont été entrepris dès le milieu de 1963.

Confiés à l'Institut des Sciences Economiques Appliquées, en collaboration avec tous les Services et Organismes gouvernementaux, ces travaux s'achèveront à la fin de 1964.

.../...

II - INFRASTRUCTURE

1°) Infrastructure Economique

A. ROUTES

a) Etudes routières

La République du Niger dispose d'un capital impor-
tant d'études sur la plupart des tronçons non encore aménagés
du grand axe Ayorou - Lac Tchad, des routes de liaison avec les
Etats voisins et des transversales intérieures Nord-Sud. Dans
la mesure où elles doivent être complétées dans le détail, ces
études peuvent l'être au fur et à mesure de l'avancement des
travaux.

Pour 1964, le programme des études routières concer-
nant la desserte des régions faisant l'objet d'aménagements
hydro-agricoles ou hydro-pastoraux :

- Gorouol Béli (liaison YATAKALA-AYEROU)
- FILINGUE - Ranch Nord ABALA
- Ader DOUTCHI-MAGGIA
- Goulbi de MARADI (desserte de MADAROUNFA)

Le projet visant à relier entre eux les chefs lieux
situés à l'aboutissement de toutes les transversales Nord Sud.
(OUALLAM-FILINGUE-TAHOUA, et KEITA-DAKORO-TANOUT) n'a pas été
retenu au titre du programme intérimaire 1964 parce qu'il n'est
pas apparu prioritaire : sa réalisation pourra s'inscrire éven-
tuellement dans les perspectives Décennales de Développement.

b) Travaux routiers

En 1964 on espère lancer les travaux de réaménagement
et de bitumage du grand axe Niamey-Zinder, pour lesquels on dis-
pose depuis un an d'une première tranche très importante de
travaux. La demande de financement pour réaménager et bitumer le
tronçon DOSSO-KONNI ainsi que les 107 kms restant à faire entre
GAYA et DOSSO est en instance à BRUXELLES.

Le reste du programme sera la continuation des projets
entrepris pendant la période triennale et non encore achevés :

- Aménagement des liaisons avec les Etats voisins
tronçon TERA - frontière Haute-Volta, axe ZINDER - MAGARIA et
routes arachidières à l'Est de MAGARIA.

- Achèvement des transversales Nord-Sud : NIAMEY-
OUALLAM, NIAMEY-FILINGUE.

.../...

- Aménagement des liaisons routières parallèles au fleuve Niger : NIAMEY-SAY et LAMORDE-GOTHEYE.

- Poursuite du programme des liaisons sahéliennes : AGADEZ-TAHOUA, AGADEZ-TANOUT.

En outre, le Service des Travaux Publics continuera à être doté de matériels, d'engins et de véhicules pour assurer dans les meilleurs conditions possibles l'entretien et les grosses réparations du réseau ainsi que certains travaux d'aménagement en régie.

Mais ces investissements massifs en faveur de l'infrastructure routière exigent de la part de l'Etat un effort constant et réaliste pour que des crédits suffisant soient affectés à leur entretien.

B. AERONAUTIQUE

Ce n'est que dans le prochain plan à moyen terme que l'on pourra passer à l'exécution d'un programme d'aménagement d'aérodromes secondaires.

Pour 1964, on se bornera à poursuivre l'aménagement des principaux aérodromes de la République, ceux de NIAMEY, ZINDER, MARADI et AGADES.

La réfection complète de la piste de MARADI, qui était prévue au Plan Triennal, ne sera exécutée qu'à partir de 1964, selon les conclusions d'une étude technique en cours d'achèvement.

C. POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Malgré l'importance des crédits obtenus depuis 1961, qui correspondent sensiblement au montant des prévisions, il n'a pas été possible de réaliser l'entièreté du programme :

Deux projets n'ont pu être financés en totalité :

- le réaménagement de la ligne téléphonique AYORO-Lac TCHAD pour lequel il faudra encore quelques compléments en 1964 (véhicules spéciaux) et en 1965 (courants porteurs).

- La modernisation des bureaux de poste : les huit derniers sont à prévoir au programme de 1964.

D. ENERGIE

Les investissements publics en 1964 intéresseront la poursuite de trois projets :

.../...

a) prospection détaillée des sites aménageables dans la région du W ainsi que sur la Mékrou et la Tapoa en vue de l'installation d'un barrage hydro-électrique. Ceci fera suite à deux études préliminaires réalisées l'une par l'EDF en 1960, l'autre par des experts de l'ONU en 1962.

b) poursuite des études et expérimentations en matière d'énergie solaire, avec la création d'un laboratoire de recherche appliquée et avec l'assistance d'un expert des Nations Unies.

c) renforcement de la Centrale Electrique de Zinder, dont la puissance doit être accrue pour faire face aux besoins de la consommation qui vont en augmentant.

Les investissements privés continueront à s'opérer d'une part dans le secteur de la production d'énergie électrique à Niamey d'autre part dans la recherche des hydrocarbures.

En matière d'énergie électrique, les investissements dans la capitale sont à la charge de SAFELEC. Le programme de cette Société pour l'année 1964 comportera les trois projets suivants :

- Achèvement du renforcement de la Centrale actuelle : les deux derniers groupes de 500 kw seront remplacés par des groupes de 1.000 kw, ce qui portera la puissance installée à 5.000 kw (coût = 60 M).

- Extension des moyens d'hébergement du personnel : construction d'un logement pour mécanicien (environ 5 M).

- Etudes pour la création d'une nouvelle Centrale électrique à Niamey, les installations de l'actuelle risquant de devenir à très brève échéance trop exigües pour répondre aux besoins de la consommation qui s'accroissent extrêmement vite (coût approximatif = 5 M).

En ce qui concerne la recherche des hydrocarbures entreprise en 1960 par PETROPAR, et en 1962/63 par la SHELL et la HUNT qui ont abandonné leurs prospections, elle sera poursuivie en 1964 par PETROPAR, bien que les espoirs de succès paraissent faibles.

Plus de quatre milliards de francs CFA auront été dépensés pour ces prospections pendant la période de 1961 à 1964.

.../...

2°) Infrastructure Sociale

A. PROMOTION SOCIALE

Sous l'implulsion du Comité National pour la Promotion Sociale qui fonctionnera effectivement en 1964, les activités des Services concourant au développement culturel, et à la promotion des masses seront développées. Le Secrétariat Général de ce Comité sera chargé de transmettre cette impulsion et d'assurer la coordination et l'harmonisation de ces activités, conditions premières de leur efficience. Ce Comité s'appuiera sur une structure administrative en cours d'aménagement : le Commissariat Général à la Promotion Humaine, rattaché directement à la Présidence de la République.

a) Alphabétisation et Education des Adultes

L'expérience réalisée en 1962/63 au niveau d'une dizaine de villages dans la région de Maradi est actuellement étendue à une centaine de localités, qui ont été choisies en priorité dans les zones touchées par l'animation rurale. Cent autres villages seront inclus dans la campagne 1964/65 d'alphabétisation et d'éducation des adultes.

Ceci entraînera non seulement l'extension de l'équipement des centres villageois mais aussi le développement des moyens du Bureau Central et notamment de ses moyens de production de matériel audio-visuels.

b) Animation Rurale

Trois centres de Formation d'Animateurs Ruraux ont été ouverts en 1962/63 à SAY, TAMA (bouza) et MATAMEYE. Quatre autres Centres seront créés en 1964 dans la vallée du Niger (TILLABERY), dans le Goulbi de MARADI, dans la zone arachidière (MAGARIA) et dans la vallée de la KOMADOUGOU (DIFFA).

Les moyens du Bureau Central d'Animation seront en conséquence renforcés.

Cette opération continuera à être menée avec l'assistance technique de l'I.R.A.M.

c) Service Civique et Mouvement Pionnier

L'année 1964 verra le démarrage du Service Civique au Niger dans les conditions qui seront arrêtées par le Comité National pour la Promotion Sociale.

La doctrine du Service Civique reste à établir. On peut toutefois indiquer que ce Service devrait toucher les zones où l'Animation Rural est déjà implantée.

d) Radio-Clubs

En fonction du nombre d'animateurs formés au stage de Septembre 1963, les implantations des radios-clubs ont pu être portées à vingt pour la campagne 1963-64.

.../...

Cette deuxième campagne permettra d'éprouver les limites de la formule expérimentée, d'estimer si elle est applicable ou non à une grande échelle et de déterminer éventuellement à quelles conditions elle le serait.

Il n'est donc pas possible de prévoir dès maintenant le développement que recevra l'association des Radios-Clubs à partir d'Octobre 1964.

e) Maison des Jeunes et de la Culture

Se reporter au § C ci-dessous : Jeunesse et Sports

B. ENSEIGNEMENT

a) Enseignement Primaire

L'objectif, rappelons le, est d'ouvrir un nombre de classes correspondant aux effectifs de maîtres suffisamment formés.

Les classes à ouvrir devront permettre de normaliser les écoles existantes pour les amener à devenir des écoles à 3 classes ou à 6 classes.

Le nombre des classes à reconstruire en dur ou semi-dur est évalué à 179, ainsi que les logements de maîtres, les équipements et ameublements.

Les efforts antérieurs ont permis de disposer à la rentrée d'Octobre 1963 de 1.125 classes primaires (enseignement public et privé). Le nombre des Inspecteurs Primaires a dû être porté à dix pour assurer une administration plus efficiente et un contrôle plus serré : il y a lieu de prévoir la construction des cinq Inspections qui viennent d'être créées, à TAHOUA, KONNI, DOSSO, TILLABERY et MAINE SOROA (cette dernière devant être aménagée dans des locaux existants).

Parallèlement à ces efforts de scolarisation traditionnelle, une expérience de télévision scolaire en circuit fermé à Niamey sera tentée en 1964, afin de déterminer les conditions exactes dans lesquelles pourrait fonctionner un réseau de distribution de l'enseignement par télévision, avec assistance locale de moniteurs de qualification modeste dont le rôle serait de surveiller les classes et de faire pratiquer les exercices.

En outre sera réalisé un programme visant à multiplier les jardins scolaires pour mieux nourrir les élèves et assurer leur éducation nutritionnelle.

.../...

b/ Enseignement du Second degré

L'objectif triennal était de doter chacun des anciens Cercles Administratifs d'un Collège d'Enseignement Général. Le Plan intérimaire aura permis d'aménager des C.E.G. dans 13 Cercles sur les 16 que compte la République. Il y a donc lieu de prévoir la construction des trois derniers, à KONNI, FILINGUE et TILLABERY.

En même temps il sera nécessaire d'agrandir la capacité du Lycée National, dont les installations n'ont guère été modifiées depuis 1960 et qui doit acceuillir en classe de seconde, un nombre croissant de jeunes gens ayant terminé le cycle du C.E.G., et désirant poursuivre jusqu'au baccalauréat.

C - JEUNESSE ET SPORTS

En ce qui concerne le développement culturel des jeunes, le Niger dispose de six Maisons des Jeunes et de la Culture à NIAMEY, DOSSO, TILLABERY, FILINGUE, MARADI et ZINDER ; cette dernière est à réaménager et c'est ce que se propose de réaliser le programme 1964.

Le personnel d'encadrement se compose de cinq directeurs et de douze animateurs, auxquels s'ajouteront bientôt douze autres animateurs, formés en Janvier 1964.

En ce qui concerne le développement des sports, il est prévu de doter les Cours Normaux (ZINDER, TAHOUA, TILLABERY) des installations nécessaires à la formation des maîtres qui auront à enseigner eux mêmes l'éducation physique.

Dans la capitale, la piste du Stade Municipal sera réaménagée pour permettre d'y organiser des rencontres internationales avec homologation des records. Le Lycée National sera pourvu d'un double plateau d'éducation physique, cette matière figurant aux programmes de toutes les classes et aux examens.

D. SANTE PUBLIQUE

L'expérience de médecine mobile, lancée en Octobre 1963, sera poursuivie sur les mêmes bases pendant toute l'année 1964, et ses enseignants détermineront les actions à entreprendre dans le prochain plan de Développement.

Le deuxième objectif (extension des grandes formations hospitalières) sera concrétisé, espérons le, par la décision définitive de la CEE de financer l'extension de l'hôpital de NIAMEY. Il déterminera également la réalisation de deux projets ayant pour but d'agrandir le pavillon des tuberculeux, dans cette même formation, et d'y créer un centre de rééducation pour poliomyélitiques.

.../...

Enfin un grand effort sera fourni pour améliorer la formation des cadres moyens de la Santé et pour développer leur effectif : l'Ecole Nationale des Infirmiers sera agrandie et son enseignement sera plus poussé afin d'y former des agents diplômés d'Etat.

E - URBANISME - HABITAT - EDILITE.

a) Urbanisme

Le Plan Triennal avait eu pour objectif de continuer à doter les Chefs lieux de Circonscription Administrative de plans d'urbanisme : à la fin de 1963, 21 Chefs lieux sur 31 devaient en être dotés.

Le programme de 1964 se propose d'établir les plans ou les croquis directeurs de 13 autres Centres : MAINE-SORO, KAITCHE, MAYAHI, BOUZA, TAHOUT, CHIN TABARADEN, MADAROUNFA, OUALLAM GIRATAOUA, MALBAZA, LOGA, KEITA et ILLELA ; le levé topographique de ces trois derniers Centres reste à faire et c'est pourquoi on se bornera en 1964 à établir leur croquis directeur.

En fin de programme, tous les Chefs lieux de Circonscription sauf Bilma auront fait l'objet d'un plan ou d'un croquis d'urbanisme, et quatre agglomérations importantes (KAITCHE, MADAROUNFA, GIRATAOUA et MALBAZA) en seront également pourvues.

Une fois approuvés par la Commission Nationale d'Urbanisme, ces plans doivent être projetés sur le terrain,au moins pour la partie intéressant les quartiers à remodeler ainsi que les lotissements à aménager en vue de recaser les gens qui auront été délogés.

La plupart de ces opérations sont financées sur des crédits FAC déjà obtenus ou en instance de déblocage.

b) Habitat

Il aura été dépensé une somme de l'ordre de un milliard et demi de francs CFA par les secteurs parapublic et privé pour construire des logements à Niamey, ainsi qu'à MARADI et à ZINDER, pendant les trois dernières années.

Ce très gros effort affecte essentiellement la Capitale parce que, depuis l'Indépendance, les Représentations diplomatiques se sont installées, les Services gouvernementaux se sont développés, les réunions internationales et les passages de personnalités et d'experts s'y sont multipliés, et aussi parce que les Sociétés privées y ont réaménagé leurs directions et que de nouvelles Sociétés y ont fixé leurs sièges.

.../...

Cet effort se poursuivra en 1964, notamment par la poursuite de l'aménagement du quartier de NIAMEY-Bas sous l'impulsion de la SONUCI. Un effortspécial sera également entrepris à MARADI et à ZINDER, dont les études générales d'habita sont terminées.

c) Edilité Comme le Plan Triennal l'a prévu, il convenait en toute équité de mettre à la charge des Collectivités Locales (Circonscriptions Administratives et Municipalités) les travaux d'aménagement de rues, de réseaux d'eau et d'électricité, et de collecteurs d'assainissement.

C'est principalement dans ce but qu'a été créée la Caisse des Prêts aux Collectivités Locales : elle aura pour fonction de leur consentir des prêts à long terme pour réaliser des aménagements urbains ou ruraux dont la rentabilité est assurée.

Toutefois pour soulager les finances de ces Collectivités dont les moyens sont limités, et parce que le problème de l'eau est prioritaire, l'Etat se chargera des frais de premier établissement des adductions d'eau dans les Centres Secondaires qui n'en sont pas encore dotés.

f) Information-Radio

La direction de l'Information sera dotéeen 1964 d'un édifice de belle apparence, qui regroupera tous ses Services ainsi que le Commissariat Général.

Quant à la Radiodiffusion, son équipement sera complété par l'adjonction à la chaîne I d'un émetteur de 30 kw et de quatre aériens, ce qui portera ses moyens d'émission à 5 émetteurs dont un de 1 kw, deux de 4 kw et deux de 30 kw.

3°) Infrastructure Administrative

Deux très importants projets seront mis en oeuvre dans le courant de 1964.

En premier lieu la réforme des structures administratives régionales et locales permettra d'associer plus étroitement les citoyens à l'oeuvre du Développement par une décentralisation plus poussée et d'assurer une coordination plus efficace entre les différents rouages. La réforme se situera aux trois niveaux suivants :

- échelon de coordination régionale, au niveau d'entités correspondant aux zones homogènes de développement du pays;

- échelon de base, au niveau des actuels cantons, groupement nomades et municipalités, qui seront réorganisés sur la

.../..

base d'une structure de caractère communal. Toutefois, à ce niveau, l'application de la réforme est envisagée d'une manière progressive et après la mise en place des structures aux deux autres niveaux.

Cette importante réforme, qui sera mise en oeuvre par étapes comprendra une phase préliminaire de mise au courant des cadres appelés à faire fonctionner les nouvelles structures notamment pour les sensibiliser aux problèmes fondamentaux du Développement et de la participation des populations.

Cet aspect de la réforme rejoint le problème plus général qui motive la mise en oeuvre du deuxième projet évoqué ci-dessus : celui de la formation des cadres.

L'importance de celle-ci dans les secteurs tant public que parapublic et privé, ainsi que la nécessité urgente de perfectionner les cadres en place, ont amené le Gouvernement à envisager la réorganisation de l'enseignement afin de l'axer, non seulement sur la formation aux matières administratives financières et comptables, mais aussi sur l'initiation aux problèmes économiques et sociaux, au développement et aux techniques de contact avec les populations. Ce projet se réalisera en 1965 avec le concours du Fonds Spécial des Nations Unies, mais dès 1964, de nouvelles installations seront édifiées pour permettre à cet établissement d'accueillir un nombre d'élèves et de stagiaires beaucoup plus important que dans l'actuel.

Les solutions à apporter au problème de la formation et du perfectionnement des cadres présupposent une centralisation des moyens d'information sur l'emploi et les formations professionnelles ainsi que l'évolution quantitative et qualitative des besoins. Ces questions seront traitées par le Comité National pour la Promotion Sociale et par son organe exécutif le Commissariat Général à la Promotion Humaine qui, dans ce domaine, aura pour mission d'une part d'évaluer les besoins en formation et de suivre leur évolution, d'autre part d'adapter à ces besoins les structures et les procédés de l'enseignement général de formation et de perfectionnement.

Par ailleurs, dans un souci d'efficience, les deux Commissions qui sont actuellement chargées d'attribuer les bourses (la Commission Nationale des bourses et la Commission des bourses de l'aide extérieure), seront regroupées en un seul organisme.

Enfin, le plan intérimaire prévoit pour 1964 l'achèvement de certaines opérations déjà entreprises, notamment en ce qui concerne les Services de Sécurité, le lancement de plusieurs projets intéressant certains Services généraux (Justice, Douanes), ainsi que l'aménagement de deux ensembles administratifs, celui de Gouré qui est à reconstruire en dur, et celui de MADAROUNFA qui est à transférer sur un nouvel emplacement en raison de l'édification d'un barrage sur le Goulbi de MARADI.

III - PRODUCTION

1°) Hydraulique

Le problème de l'eau est l'un des plus importants qui se posent à la République du Niger.

Un très gros effort a été fourni dans le cadre du Plan Triennal puisque le Pays aura affecté pendant ces trois années 450 M de francs CFA aux études hydrologiques et hydrogéologiques et environ 1.400 M au fonçage de près de 500 puits et la construction et à l'équipement de deux douzaines de forages, artésiens ou non.

En outre, un organisme de centralisation et de classement de tous les renseignements concernant les points d'eau, a été créé en 1961, le B.I.R.H. (Bureau de l'Inventaire des Ressources Hydrauliques) au sein du Ministère des Travaux Publics (Service des Mines).

Enfin le souci d'assurer dans les meilleurs conditions possibles la conservation de ce capital a amené le Gouvernement à créer en 1963 un Office chargé de l'entretien et du fonctionnement des puits et forages ruraux, l'OFEDES.

Dans le cadre du prochain plan qui va accorder une priorité très grande à la résolution du problème de l'eau, le Gouvernement envisage de créer un Comité de l'Eau, pour mieux coordonner l'établissement des programmes d'études et l'élaboration des projets d'aménagement en matière d'hydraulique.

Ce Comité continuera en fait l'oeuvre entreprise par la Commission de l'Eau qui est l'une des Commissions de planification mises en place au début de 1964 pour établir les perspectives décennales de développement et élaborer le prochain plan. Cette Commission de l'eau doit étudier ce problème sous tous ses aspects : aliment humain, aliment du bétail, aspect social (hygiène, santé, habitat, assainissement), facteur de production (élevage, agriculture, industrie) et d'énergie.

L'année 1964 verra la poursuite et même l'intensification des actions entreprises pour donner plus d'eau aux gens et aux troupeaux.

D'abord une étude exhaustive sera lancée pour déterminer les besoins en eau des populations et du bétail ainsi que les moyens les plus appropriés pour satisfaire ces besoins.

Mais il ne peut être question d'attendre les conclusions de cette étude pour reprendre le fonçage des puits ou l'aménagement des forages. Il y a des besoins évidents qu'il convient de satisfaire au plus vite.

.../...

C'est pourquoi un très important programme de puits et de forages est envisagé pour 1964.

a) Creusage de 150 puits en zone sédentaire ;

b) Construction de 37 forages en zone nomade :

- 15 dans l'Ouest dont 7 sur FILINGUE, 3 sur DOUTCHI, 2 sur DOSSO, 1 sur LOGA, 1 sur BIRNI N'GAOURE et 1 sur OUALLAM ;

- 8 dans le Nord de TAHOUA : Ekkinawane, Todis, In Edui, Azouz et 4 autour de Tillia ;

- 2 dans la région du Goulbi de Maradi pour l'évacuation du bétail ;

- 12 dans l'extrême Est (artésiens et subartésiens)

c) Compléments d'équipements

- Equipement de 2 forages construits sur Tahoua : In Arouinat et Tassara

- Aménagement de 7 abreuvoirs sur des forages de l'extrême Est

- Construction de 5 puits avec 5 réservoirs à côté de forages subartésiens dans l'extrême Est.

d) Lancement d'une campagne de forages dans le Nord de GOURE, en vue de l'implantation ultérieure d'un ranch et d'un quadrillage de points d'eau.

2°) - <u>Agriculture</u>

En 1964, les investissements prévus pour le développement de l'agriculture intéresseront surtout la recherche agronomique et technologique, ainsi que les aménagements hydro-agricoles.

A - Recherche agronomique et technologique

En ce qui concerne tout d'abord l'infrastructure de la recherche, la décision a été prise en 1963 de transférer à DOUNGA la Station de recherche de KOLO, dont les terres basses se sont salinisées par suite d'une insuffisance de drainage et dont les terres hautes ne sont pas très favorables à la recherche. La nouvelle implantation de DOUNGA offrira au contraire des terrains bien structurés et bien équilibrés, en amont de la cuvette de Dounga-Kolo, et au bord de la route et de la ligne téléphonique Niamey-Kolo. Ce transfert sera entrepris en 1964.

.../...

En ce qui concerne ensuite le programme de recherches, un nombre important de projets particuliers sera mis en oeuvre, parallèlement au programme normal de recherche à long terme. Ces projets particuliers, exécutés par l'IRAT soit pour son propre compte soit pour le compte d'autres organismes de recherche (IRHO, IRCT, IFAC) concernent les investigations suivantes, qui procèdent notamment de la nécessité de diversifier les cultures :

- Recherches tabacoles c'est-à-dire recherche des bases d'une amélioration rapide de la production de tabac en vue de déterminer les conditions techniques d'une culture répondant aux exigences du marché d'exportation ;

- Etude technologique du séchage des oignons précédée par une étude économique de la commercialisation de l'oignon (ainsi que de divers légumes) ;

- Etudes techniques pour le développement de la culture de la canne à sucre et la mise en oeuvre d'un artisanat de transformation ;

- Recherches complémentaires sur les oléagineux, consistant en un contrôle plus étroit des essais multilocaux, en une expérimentation complémentaire sur la fertilisation des arachides et en certaines analyses d'huiles ;

- Etudes fruitières : collection, expérimentation et diffusion du matériel végétal sélectionné ;

- Recherches sur les textiles (coton), faisant suite à des expérimentations lancées en 1963 sur la technologie du dah ;

- Expériences de régénération des sols, en liaison avec le CTFT, qui est représenté au Niger ;

- Expérimentations d'adaptation régionale visant à adapter aux différents milieux de culture des résultats de la recherche agronomique obtenus en station. Ces expérimentations donneront lieu à des actions intégrées dans la Maggia et dans le Goulbi de Maradi, et à l'installation d'antennes expérimentales dans la Komadougou, dans la zone arachidière (Magaria), sur les terrasses du Niger (à Sakoara) et dans la zone la plus arrosée (Gaya) ;

- Enfin, la poursuite d'une très importante étude entreprise en 1963 à Tarna par l'IRAT et portant sur l'évaluation des besoins en eau des plantes et la mise au point des méthodes d'irrigation les plus appropriées.

B - <u>Développement des moyens d'encadrement et vulgarisation agricoles</u>

Le programme 1964 prévoit l'achèvement des projets inscrits au plan triennal (Secteur de Maradi, sous-secteur de Tessaoua, pépinière de Maradi) et la poursuite des actions entreprises (dotation des Services agricoles en moyens de transport nécessaires à leurs missions), ainsi que le développement de l'animation rurale (cf ci-dessus : Promotion Sociale).

Il se propose également de mettre en oeuvre, dans l'Ouest un projet semblable à celui qui a été réalisé en 1963 dans le Centre (Maradi) : la création d'un Centre de formation de Jeunes Agriculteurs pour démultiplier l'action des Moniteurs et mieux diffuser les techniques modernes. En même temps sera entreprise l'implantation dans l'Ouest de la culture du coton, avec l'aide de C.F.D.T.

Il vise enfin à doter les organismes de crédit et de coopération, de moyens humains et techniques accrus pour supprimer le goulot d'étranglement qui subsiste entre le paysan d'une part et les organes de vulgarisation technique d'autre part. A cet effet, un important programme sera proposé au financement du FED au titre de la diversification des cultures pour les cinq années à venir, afin de multiplier rapidement les effectifs de personnels de contact (encadreurs coopératifs) et de développer les moyens matériels de l'UNCC notamment les moyens de stockage. On peut penser que ce programme ne s'exécutera en fait qu'à partir de 1965.

C - Aménagements hydro-agricoles

L'un des objectifs essentiels du programme intérimaire est l'accroissement des productions primaires et l'un des moyens pour réaliser cet objectif est de poursuivre opiniâtrement la mise en valeur des terres basses par des aménagements hydro-agricoles.

Si le plan triennal a présidé à la réalisation d'un très important programme de prospections et d'études particulières d'aménagements et si certaines études et prospections restent encore à faire, le programme 1964 prévoit surtout l'exécution de travaux d'aménagement.

a) Vallée du Niger

Il reste à poursuivre sur la rive droite la prospection générale des terrasses qui a été entreprise en 1962 et 1963 en amont de Niamey sur la rive gauche.

Nous disposons maintenant d'avant projets portant sur 5.500 hectares de terrasses et de cuvettes. En Mars 1964 s'y ajouteront les avant projets d'aménagement de 11.000 hectares de terrasses et 5.000 hectares de cuvettes.

En 1964, on passera au stade des études de projet pour 1.000 hectares de terrasses et 500 hectares de cuvettes, et pour les plaines de Lamordé (3.000 ha), Namarigoungou (1.000 ha) et Say (1.000 ha).

.../...

Dès Mars également seront disponibles les projets d'exécution de 750 hectares de terrasses à Tillabéry, 204 à Tondibia, 500 hectares de cuvettes à Koutoukalé.

Ces projets d'exécution déboucheront sur des travaux d'aménagement aussitôt que possible : il est permis d'espérer que les terrasses de Tondibia (204 ha), de Sakoara at une partie de celles de Tillabéry (300 ha environ) seront aménagées en 1964, et que les crédits seront obtenus dans le courant de cette même année afin que soient réalisés en Mai-Juin 1965 les travaux sur les cuvettes de Koutoukalé. En outre l'aménagement de 50 hectares dans la plaine de Say sera réalisé en 1964 avec l'aide des populations intéressées.

b) Affluents rive droite du Niger

Il est nécessaire de définir les possibilités hydro-agricoles et éventuellement hydro électriques de ces affluents, en vue de lancer, au titre du prochain plan, un programme d'études et de travaux d'aménagement qui pourrait être réalisé en commun avec la Haute-Volta et le Mali.

Les études hydrologiques et pédologiques de cette région ont été inscrites dans les études générales du programme 1964.

Il reste à prévoir, pour 1964, la prospection de ce réseau fluvial, d'abord par photo aérienne, ensuite sur le terrain (Gorouol Béli et Goroubi).

Enfin une étude d'avant projet pourra être faite à Bégouro Tondo, en liaison avec l'aménagement de la route Téra-Dori.

c) Dallol Maouri

Cette région apparait riche de potentialités, tant humaines que physiques. En fait d'études de base, on ne dispose sur elle que de renseignements pédologiques et hydrogéologiques à grande échelle (1/500.000ème).

Un projet s'échelonnant sur une période de cinq ans sera présenté en 1964 au Fonds Spécial des Nations Unies pour mener à bien la prospection générale de cette région, les études d'aménagement et un certain nombre de travaux que détermineront ces études. Un projet similaire est financé par ce Fonds depuis deux ans dans la région de Sokoto, au Nigéria.

d) Ader Doutchi-Maggia

En 1964 seront disponibles les études générales d'aménagement hydro-agricole, qu'il conviendra de compléter par l'étude des routes de desserte (prévue ci-dessus au chapitre Routes) ainsi que par celle de l'urbanisme de cette région.

.../...

Nous disposerons également d'avant projets couvrant les 11.000 hectares des cinq bassins versants choisis par la Commission de la Maggia. L'aménagement de ces bassins versants requerra l'exécution d'études particulières.

Le programme des travaux portera essentiellement en 1964 sur la restauration des sols : 3.000 hectares seront traités dans cette optique. En outre, tandis que s'achèveront les travaux du périmètre de Galmi lancés en 1963, il sera procédé à l'aménagement du barrage d'Agouloum, avec l'aide des populations intéressées.

e) Goulbi de Maradi

Les opérations d'études dans le Goulbi de Maradi touchent à leur fin. Il reste à achever l'étude d'aménagement régional et à poursuivre les enquêtes sociologiques en vue du déplacement de certains villages (Madarounfa et peut être Girataoua) ainsi qu'à dépouiller l'enquête sur le parcellaire.

L'année 1964 verra le commencement des travaux du barrage de Madarounfa, travaux qui ne seront achevés que dans le courant de 1966, et dont le coût total a été évalué à 700 M environ.

Cet aménagement nécessitera le transfert de ce centre sur un nouvel emplacement et c'est pourquoi des crédits ont été prévus au présent programme au titre des études routières (cf Routes : desserte de Madarounfa), des études d'urbanisme (cf Urbanisme : plans de Madarounfa et de Girataoua), de la reconstruction de la cité administrative de Madarounfa (cf Infrastructure Administrative), et des voies d'évacuation du bétail (cf Hydraulique).

f) Komadougou

Tandis que se poursuivront jusqu'à la fin de 1965 les études hydrologiques dont le programme a été harmonisé avec celui qu'exécute le Nigéria, des travaux seront lancés pour réaliser deux projets :

- aménagement d'un périmètre expérimental de 600 ha à Diffa, par pompage. Les enseignements qu'on en tirera permettront, à la fin du prochain plan, de procéder éventuellement à la mise en valeur des 14.000 hectares du périmètre de Chétimari par création d'un barrage sur la Komadougou ;

- aménagement des mares de Gueskérou, Bassa-Bandi et Dagaya-Djaboulam (350 hectares au total)

Le Nigéria a donné son accord pour que les quantités d'eau nécessaire à l'irrigation de ces 950 hectares soient prélevées dans la Komadougou.

. . . .

g) Mares et vallées diverses

Il s'agit là de prévoir un volant de crédits pour exécuter des études de petits aménagements, susceptibles de déboucher sur des travaux à réaliser en régie et en investissements humains.

C'est dans ce cadre que s'inscrit une étude sur la possibilité de créer un barrage souterrain en travers d'un oued de l'Aïr.

En outre, il sera procédé à la prospection générale de deux vallées qui traversent la Circonscription de Maradi, le Goulbi Ngabi et le Goulbi Nkaba dont les potentialités pourraient s'avérer intéressantes.

3°) Elevage

La plupart des opérations prévues au programme 196 sont des projets inscrits au Plan Triennal, qui n'ont pu encore être réalisés.

A. PROTECTION SANITAIRE

L'exécution du programme triennal s'achèvera dans le courant de l'année 1964 avec la construction d'un laboratoire moderne à Niamey et l'aménagement de 154 parcs de vaccination (au lieu des 184 prévus).

Le rendement de ces installations de contention du bétail ayant été largement prouvé, il importe de continuer à en équiper les zones d'élevage. C'est pourquoi l'on se bornera pas en 1964 à aménager les 30 parcs qui manquent : le programme portera sur 120 parcs, dont l'implantation répond aux nécessités des circuits de vaccination.

En même temps sera poursuivie la campagne d'éradication de la peste bovine, menée conjointement depuis deux ans avec le Nigéria, le Tchad et le Cameroun. Cette première phase, qui concernait le Centre et l'Est du Niger, s'achèvera au début de 1965.

Mais dès le début de 1964, la deuxième phase de la campagne devra être entreprise ; elle intéressera le Centre Ouest et l'Ouest du Pays, conjointement avec la Haute Volta, le Mali, la Côte d'Ivoire orientale, le Chana, le Togo, le Dahomey et le Nigéria Occidental. Cette deuxième phase s'échelonnera sur trois ans, comme la première.

B - AMELIORATION DU MILIEU

Le programme des puits et forages figure au chapitre de l'Hydraulique.

.../...

Il reste à achever le financement du ranch projeté dans la partie Nord du Cercle de Filingué et dont les travaux vont être entrepris incessamment.

En outre on se propose de réaliser en 1964 des aménagements hydro-pastoraux expérimentaux qui consisteront à emmagasiner de l'eau dans les mares surcreusées et dont le fond et les parois seront garnis soit d'une couche de béton ou de bitume soit d'une plaque de polyéthylène, ou bien ne seront dotés d'aucune protection particulière. Cette quadruple expérimentation sera réalisée dans le Dallol Maouri, à la mare de Sanam (Filingué) et dans la circonscription de Ouallam.

C - AMELIORATION DU CHEPTEL

Pour 1964, il est simplement prévu d'achever l'équipement de la Station caprine de Maradi, dont le puits fournit un débit très insuffisant pour satisfaire ses besoins en eau : la construction d'un forage s'avère absolument nécessaire.

D - EXPLOITATION DU CHEPTEL

Si les projets d'abattoir industriel de Niamey et d'abattoirs séchoirs des Centres Secondaires sont en cours de réalisation, le programme visant à doter d'aires d'abattage les principaux villages n'a pu encore trouver son financement. Ce programme est réinscrit au titre de l'année 1964 et au compte des Collectivités Locales, qui l'incluront dans leurs budgets d'équipement ou solliciteront des prêts pour le mener à bien.

En outre, dans le cadre de l'aménagement de l'Ader Doutchi-Maggia, un premier couloir de passage destiné à faciliter l'évacuation du bétail est projeté entre le Nord de Madaoua et la frontière du Nigéria (Bangui), à l'instar de celui qui est actuellement réalisé sur Matamèye.

E - EQUIPEMENT DU SERVICE

Tout le programme triennal des Centres d'Elevage aura été exécuté (à l'exception des postes de Bilma et Fachi) mais celui des logements d'infirmiers n'aura été réalisé que partiellement. C'est pourquoi un programme de logements de même importance est réinscrit au titre de l'année 1964.

F - FORMATION DU PERSONNEL

Le financement de l'Ecole des Assistants d'Elevage et de l'Ecole des Infirmiers Vétérinaires, bien que demandé au FED depuis Juin 1962, n'a pu encore être obtenu.

.../...

Il est permis d'espérer que cette requête aboutira en 1964 et c'est pourquoi on a jugé utile de réinscrire cette opération au programme 1964.

4°/- Eaux et Forêts

Le défaut d'études de base et d'expérimentations n'avait pas permis en 1961 de définir avec précision des objectifs ni d'envisager des actions précises en matière forestière.

Un programme rationnel pourra être élaborer au courant de l'année 1964, dans le cadre du prochain plan à moyen terme, avec le concours du Centre Technique Forestier Tropical, qui est implanté au Niger depuis un an.

En attendant, un certain nombre d'actions retenues au Plan Triennal sera poursuivi, tant en ce qui concerne les plantations de bois de feu ou de service que les pépinières ou même la modernisation de l'infrastructure du Service (maisons forestières).

En outre, à la suite des essais tentés dans le Nord Est de Tahoua autour des stations de pompage, on continuera à aménager des pare-feux au moyen d'engins mécaniques.

5°/- Industrie Artisanat

A - Prospection minière

Environ 300 M de crédits publics auront été dépensés en trois ans pour la prospection générale de l'Aïr et du Liptako, et la prospection du cuivre (Aïr), du fer (Say-Tamou) et des salines, ainsi que des matériaux à bâtir. Les travaux de prospection générale dans l'Aïr et le Liptako s'achèveront en 1964.

En ce qui concerne les investissements privés, ils se seront élevés à un montant d'environ 900 M durant la période triennale et auront été supportés en totalité par le C.E.A. (Commissariat à l'Energie Atomique). La recherche de l'uranium se poursuivra en 1964, avec des prévisions de dépenses de l'ordre de 350 M.

B - Industrie

Depuis 1961, l'Etat est intervenu dans le Secteur industriel en promouvant la création (ou la conversion) d'organismes de financement (BDRN et Crédit du Niger) ainsi que d'une Société industrielle, la Société Nigérienne de Cimenterie. La formule adoptée est celle de Sociétés d'économie mixte, au capital desquelles l'Etat participe ainsi que les organismes parapublics, en même temps que le secteur privé.

.../...

Les études qui viennent de s'achever ou qui sont sur le point de s'achever, vont sans doute permettre de déterminer la création en 1964 de quatre Sociétés à objet industriel :

- une petite industrie de rechapage de pneux
- un complexe textile (filature et tissage)
- une tannerie de cuirs et peaux
- une conserverie de viande.

L'Etat participera au capital de ces Sociétés, dont deux au moins exigent des investissements très importants : le complexe textile et la conserverie.

Le programme des études se poursuivra en 1964, dans les secteurs qui ont été considérés comme prioritaire par le Plan Triennal : industries nécessaires à l'agriculture et à la construction, industries de transformation des produits de l'élevage et de la culture. Ce programme concernera les études suivantes :

- fabrication de farines alimentaires
- conditionnement et séchage des légumes (cf recherche technologique au chapitre Agriculture)
- conditionnement du tabac (même remarque)
- artisanat du sucre roux
- industrie laitière
- savonnerie
- biscuiterie
- fabrication d'emballages
- mise au point de matérieux préfabriqués
- étude pour la création d'une briquèterie dans l'Extrême Est
- Etude pour la réorganisation de la briquèterie de Niamey.

C - Artisanat

On n'a pas fait grand'chose dans ce secteur durant les trois années écoulées. Le recensement des différents artisans, notamment, qui était prévu au Plan Triennal, a été fait mais s'avère inexploitable et doit être refait.

Les projets suivants verront le jour dans le courant de cette année :

- Equipement d'une section tôlerie-soudure au Centre de Formation Professionnelle Rapide de Niamey

- Equipement d'une section tissage au CFPR de Niamey

- Création à Maradi d'un centre de formation de tisserands, qui, comme la section de Niamey, permettra de perfectionner les tisserands et de vulgariser l'usage de métiers à main métalliques.

.../...

- mise en train de stages de formation d'artisans ruraux, capables d'entretenir et de réparer les matériels de culture que diffusent le Service de l'Agriculture et l'UNCC (stages prévus en annexe à l'Ecole Pratique d'Agriculture de Kolo, et au Collège Technique de Maradi, avec le concours des moniteurs en service dans ces deux établissements).

6°/- Transports

La création récente de la Société Nationale des Transports du Niger requerra, en 1964, la libération d'une tranche du capital social, qui s'élève à 60 M pour l'Etat.

RECAPITULATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNE 1964

Le tableau ci-après énumère les projets inscrits au programme 1964 et en donne une évaluation.

On arrive à un total de près de 14,4 Milliards de francs CFA, dont un peu moins de 12,9 milliards pour les investissements publics et environ 1,5 milliards pour les investissements privés.

Si, pour le Secteur privé, ces prévisions restent comparables à celles qui avaient été faites pour la période 1961-63, pour le Secteur public en revanche, elles sont très supérieures aux évaluations triennales (5,5 milliards en moyenne pour chacune des trois années).

En fait ce chiffre de 12,9 milliards représente le montant des crédits que l'on devra s'efforcer d'obtenir au titre de l'année 1964. Il s'agit donc là d'inscriptions de crédit et non d'engagements et encore moins de dépenses effectives : en 1964, l'Etat engagera tout au plus le tiers, sinon même le quart seulement de ce montant. Pendant les trois années écoulées, il n'a pu engager qu'une dizaine de milliards au total.

Pourquoi prévoir un volume aussi considérable d'inscriptions de crédits d'investissements au titre d'une seule année et dans le cadre d'un simple programme intérimaire ? A cela, il y a au moins trois raisons :

1°/- Près des 2/3 de ce montant prévisionnel ont déjà fait l'objet de demandes de financement, soit à une époque récente (FAC, BIRD, FS et RFA), soit au cours des dix huit mois écoulés (FED et USAID).

2°/- Pour la quasi totalité des grands projets (Routes, Collèges, Hopital, Hydraulique, aménagements hydro-agricoles), il n'a pas été possible de faire des tranches annuelles et de ne tenir compte que de la tranche 1964.

3°/- Ce n'est qu'en 1964 que débutera en fait le deuxième FED (1963-67) et que sera réellement entamée - du moins nous l'espérons - la période des prêts à long terme pour l'équipement (USAID, BIRD, RFA). Les demandes antérieures ont été réinscrites au titre de l'année 1964, et un maximum de demandes nouvelles est présenté dès maintenant pour qu'elles soient le plus rapidement possible sanctionnées par une décision de financement et que l'exécution des projets puisse intervenir aussitôt.

TABLEAU RECAPITULATIF

DES PROJETS D'INVESTISSEMENT POUR 1964

(Voir en dernière page la signification des sigles)

PROJETS	Montant (millions Frs CFA)	FINANCEMENT Obtenu	FINANCEMENT Demandé	FINANCEMENT A prév
I. ETUDES GENERALES				
1°) Etudes Socio-Economiques				
- Recensement industriel et commercial	2,5	BN		
- Recensement agricole	40			FAC
- Publication Annuaire des Statistiques et Comptes Economiques 1961 et 1962	1,5	BN		
2°) Etudes climatologiques				
- Création Stations observation GAYA et MAGARIA	8			FAC
- Création poste climatologique LOGA	0,1			FAC
- Extension réseau pluviographes à GAYA, KONNI, MAGARIA, MAINE et N'GUIGMI	0,5			FAC
- Achat véhicule tous terrains	1,2	BN		
3°) Etudes géologiques				
- Carte géologique Aïr au 1/500.000ème	10,5		FAC	
- Achèvement carte Nord Aïr	5	FAC		
- Carte géologique Liptako au 1/200.000ème .	12,8			FAC
- Carte géologique du Niger au 1/2.000.000ème	7,4			FAC
- Etude gravimétrique bassin du Tchad	12 20	FAC ORSTOM		
4°) Etudes hydrologiques				
- Vallée du Niger	1,5			BN
- Affluents rive droite Niger	9			FAC
- Bassin versant région TAHOUA (1ère année)	9,3	FAC		
- KOMADOUGOU et vallées sèches	P.M.	FAC		
5°) Etudes hydrogéologiques				
- Hydrogéologie de l'Ader Doutchi	37,2			FAC
- Bilan des résultats 1961-64	5			FAC

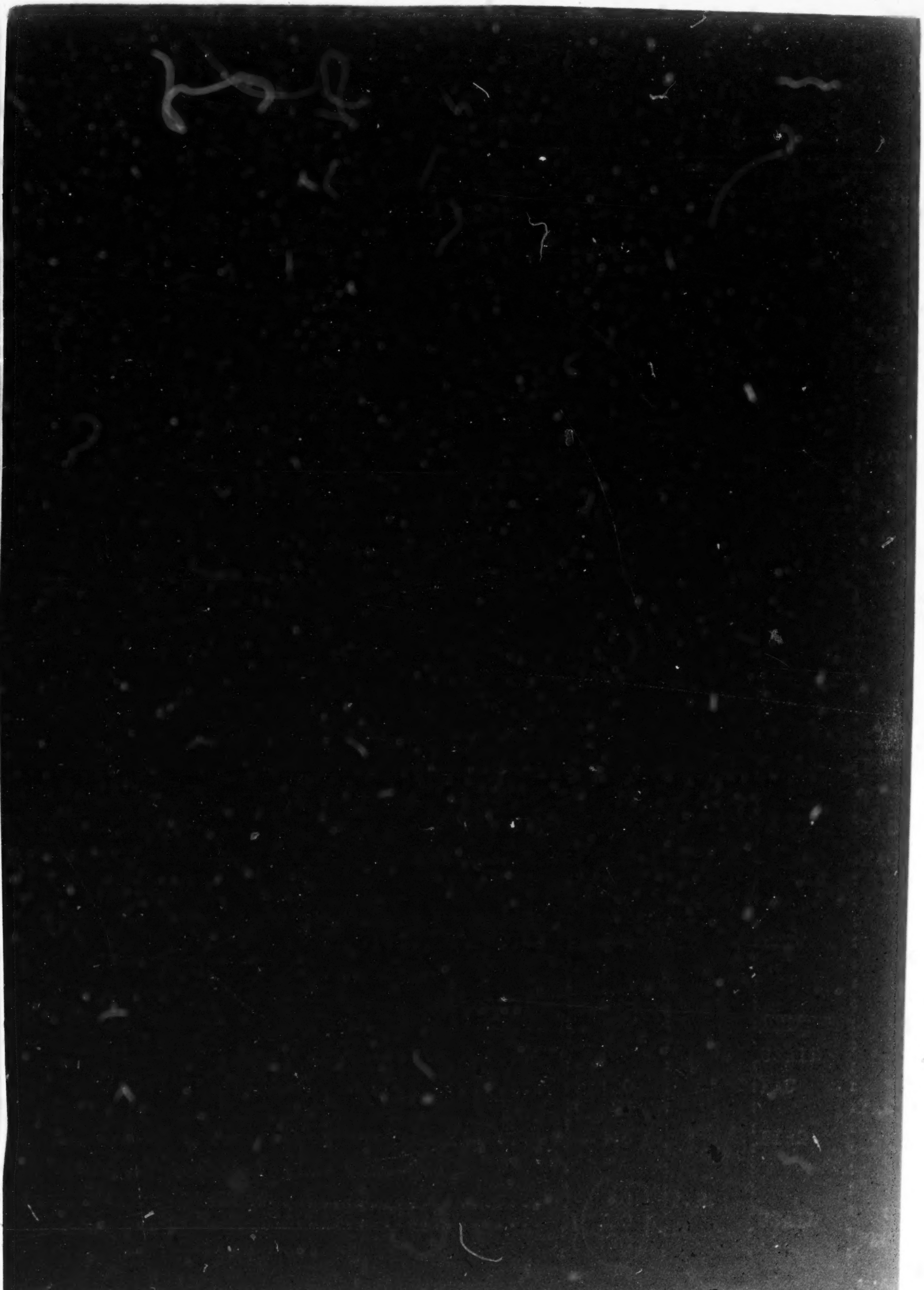

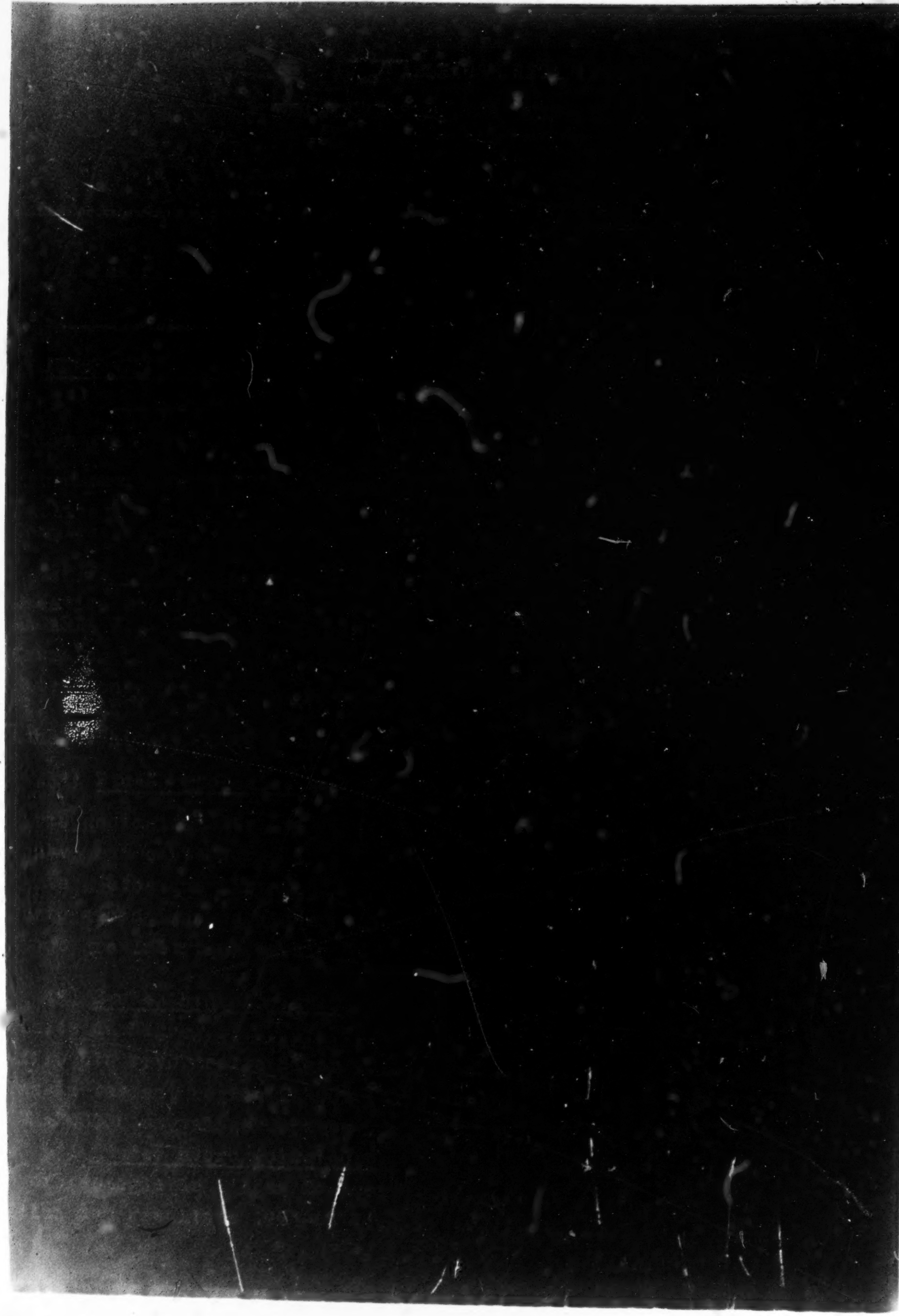

PROJETS	Montant (millions Frs CFA)	FINANCEMENT Obtenu	Demandé	A prévoi
6°) Etudes agrostologiques				
Etude périmètre Nord Gouré	7	FAC		
7°) Etudes pédologiques				
Carte pédologique du Dargol au 1/50.000ème	12			FAC
Carte pédologique du Goroubi au 1/50.000ème	12			FAC
Carte pédologique zone nomade au 1/500.000è	6	ORSTOM		
8°) Etude du plan de transport				
Etude de synthèse du plan de transport ...	10			FAC
9°) Etudes de planification				
Convention avec I.S.E.A., pour 1964	28	CSP		
TOTAL des Etudes Générales	258,5			
I. INFRASTRUCTURE				
1°) Infrastructure Economique				
A. ROUTES				
a) Etudes routières				
Ader Doutchi-Maggia :				
. tronçon TAHOUA-KEITA-BOUZA-MADAOUA ..	20			FAC
. tronçon MADAOUA-KAWARA-ILLELA	12			FAC
Gorouol Béli = tronçon YATAKALA - AYEROU	6			FAC
Goulbi de Maradi = desserte de MADAROUNFA	3			FAC
Tronçon FILINGUE - Ranch Nord ABALA	7			FAC
b) Travaux routiers				
Aménagement du grand axe Niamey-Zinder = tronçon DOSSO-KONNI	~~2.000~~		~~FED~~	
Liaison avec les Etats voisins =				
. achèvement du bitumage du tronçon GAYA-DOSSO (PK 57,5 au PK 165)	400 ~~700~~		FED	
. TERA - frontière Haute-Volta	125		USAID	
. ZINDER-MAGARIA	120 / 50		FAC	FAC
. Routes arachidières Est MAGARIA	346		BIRD	
Achèvement transversales Nord-Sud =				
. NIAMEY-OUALLAM	30	F.R.		
. NIAMEY-FILINGUE	300 / 120		USAID	FAC

PROJETS	Montant (millions Fr CFA)	FINANCEMENT Obtenu	Demandé	A prévo
- Routes parallèles au fleuve Niger =				
. NIAMEY-SAY (prêt gagé sur le Fonds Routier)	200	marché financier		
. LAMORDE-GOTHEYE -id-	350		marché financier	
- Routes sahéliennes =				
. AGADES-TAHOUA (région Tounfafi et tronçon Tofamanir-In Waggueur)	50			FAC
. AGADEZ-TANOUT	100			FAC
- Fournitures d'engins aux Travaux Publics	(123		USAID	
	(33			FAC
- Dotation en véhicules de la Subdivision des Routes créée à Gouré	12	F.R.		
TOTAL Routes	4.707 2.407			
B. AERONAUTIQUE				
a) aérodrome de NIAMEY				
- Parking avions - I.L.S. - Centrale électrique - Bloc technique	107,2			AS ICM
- Clôture aérodrome	15			FAC
b) Aérodrome de ZINDER				
- équipement électrique et radio-électrique.	18			FAC
c) Aérodrome de MARADI	P.M.			FAC
d) Aérodrome d'AGADEZ				
- Logement Commandant Adjoint aérodrome ...	3,5	BN		
TOTAL Aéronautique	143,7			
C. POSTES ET TELECOMMUNICATIONS				
- Véhicules spéciaux pour travaux grand axe	17,5			BN
- Construction 8 bureaux OPT à BOUZA - MAYAHI ILLELA - KEITA-DIFFA - DAKORO-OUALLAM-GOURE	36	BN		
TOTAL OPT	53,5			
D. ENERGIE				
a) Investissements Publics				
- Prospection détaillée Sites V - TAPOA - MEKROU	10		FAC	

PROJETS	Montant (millions frs CFA)	FINANCEMENT Obtenu	Demandé	A prévoir
Laboratoire recherche appliquée énergie Solaire	27	BN		
Renforcement Centrale électrique ZINDER .	18			FAC
b) Investissements Privés				
Achèvement renforcement Centrale NIAMEY .	60	SAFELEC		
Logement personnel Central NIAMEY	5	SAFELEC		
Etudes création nouvelle Centrale NIAMEY .	5	SAFELEC		
Poursuite recherche hydrocarbures	200	PETROPAR		
TOTAL Energie	325			
TOTAL Général Infrastructure Economique	5.228,2 2.929,1			
2°) INFRASTRUCTURE SOCIALE				
PROMOTION SOCIALE				
a) Alphabétisation des Adultes (campagne 1964-65)	12			Divers
b) Animation Rurale	8 28,8	BN FAC		
c) Service Civique	24	BN		
TOTAL Promotion Sociale	72,8			
ENSEIGNEMENT				
a) Enseignement Primaire				
Construction de 179 classes logements ...	189			C.L.
Equipement et ameublement de ces classes-logements	14 52,1	CSP		C.L.
Construction 4 Inspections Primaires à TAHOUA, KONNI, DOSSO et TILLABERY	24	BN		
Aménagements à l'Inspection Primaire de MAINE	2	BN		
Programme de jardins scolaires	11	UNICEF		
Véhicules (1 camion et 4 tous terrains) ..	3,7 4,8	CSP BN		
Télévision scolaire expérimentale en circuit fermé	32,5	FAC		
Frais d'impression de manuel d'éducation nutritionnelle	0,3	CSP		

PROJETS	Montant (Millions Fr CFA)	FINANCEMENT Obtenu	Demandé	A prévoir
b) Enseignement du Second Degré				
- Raccordement eau-électricité de quatre CEG	5,3	BN		
- Equipement en mobilier des Etablissements Secondaires	7	BN		
- Agrandissement logement Censeur	1,3	BN		
- Construction 4 classes et 1 dortoir au Lycée	22,5	BN		
- Construction C.E.G. TILLABERY, FILINGUE, KONNI	360 /			FED
TOTAL Enseignement	729,5			
C. MUSEE NATIONAL - IFAN				
- Achèvement de la clôture du Parc	0,85	CSP		
D. JEUNESSE ET SPORTS				
- Réaménagement des Maisons des Jeunes et de la Culture de ZINDER	3	CSP		
- Réfection de la piste du Stade de NIAMEY et aménagement du système d'arrosage de la Pelouse	7	CSP		
- Aménagement des terrains des Secteurs 7,8,10 et 11 de NIAMEY	2	CSP		
- Aménagement de plateaux d'EPS aux C.N. de ZINDER (5 M) TAHOUA (2m) et TILLABERY (2 m)	9	CSP		
- Confection de 30 portiques métalliques pour tous les Centres d'examen	2	CSP		
- Confection de 30 panneaux de Basket pour les Centres Sportifs	0,75	CSP		
- Aménagement de terrains de Sport dans les zones culturelles de Niamey (5) Zinder (5) et Tahoua (2)	12			BN
- Equipement des Etablissements du Second degré en instruments de musique	7			BN
TOTAL Jeunesse et Sports ...	42,75			
D. SANTE PUBLIQUE				
- Complément d'équipement des équipes OMNES	6			FAC
- Complément équipement formations sanitaires de DOUTCHI et N'GUIGMI (6,4) et NIAMEY (3,1)	9,5			FAC
- Véhicules des Circonscriptions Médicales .	7,8	BN		

A
évo
D
BN
BN
FAC
FAC

PROJETS	Montant (millions F CFA)	FINANCEMENT Obtenu	Demandé	A prévoir
- Extension pavillon antituberculeux hopital NIAMEY	6,2	BN		
- Centre de rééducation pour poliomyélitiques	6	BN		
- Extension de l'hopital de NIAMEY et reconstruction de la Pharmacie d'approvisionnement	(25	FED		
	(11,8		FED	
- Extension de l'Ecole Nationale des Infirmiers	(15	BN		
	(35			BN
TOTAL Santé	82,8			
C. URBANISME - HABITAT - EDILITE	310,5			
a) Urbanisme				
- Equipement du Service du Cadastre en matériel (0,7), et véhicule (3,3)	(3,3	BN		
	(0,7			BN
- Levé des Centres de KEITA, LOGA et ILLELA	5,3	BN		
- Plans d'urbanisme de MAINE, KANTCHE, MAYAHI, BOUZA, OUALLAM, CHIN TABARADEN, TANOUT MADAROUNFA et GIRATAOUA	24,6		FAC	
- Croquis directeurs de KEITA, LOGA et ILLAM	1,2	FAC		
- Levé Topographique de la zone de MALBAZA	2	FAC		
- Plan d'urbanisme de la zone de MALBAZA	4,4	BN		
- Etude de la zone industrielle de MARADI et de ZINDER	6			FAC
b) Habitat (investissements prévis)				
- Construction de logements	350			SONUCI et Diver
c) Edilité				
Investissements Publics				
- Dotation de la Caisse des Prêts aux Collectivités Locales	50	BN		
- Participation de l'Etat aux travaux des Collectivités Locales	20	BN		
- Infrastructure du lotissement de NIAMEY-bas	340		FED	

PROJETS	Montant (millions F CFA)	FINANCEMENT Obtenu	Demandé	A prév
~~Adduction d'eau de 6 Centres Secondaires.~~	~~220~~		~~FAD~~	
- Raccordement électrique du village de l'aérodrome de NIAMEY	6			FAC
- Aménagements au réseau d'eau d'AGADEZ	28			CP CL
- Forages dans les villes de MAINE et NGUIMI	8,2	G.B.		
- Travaux d'infrastructure de Collectivités Locales	100			CP CL
Investissements Privés				
- Renforcement du réseau électrique H.T. de NIAMEY (à la charge de SAFELEC)	10	SAFELEC		
TOTAL Urbanisme	~~1178,7~~ 619,7			
F. INFORMATION RADIO				
- Construction de la Maison de l'Information	42			FAC
- Emetteur de 30 kw et quatre aériens	31			FAC
- Véhicules du Service de l'Information	2,2	BN		
TOTAL Information	75,2			
TOTAL Infrastructure Sociale	~~2826,3~~ 2457,3			
3°) Infrastructure Administrative				
A. FORMATION DES CADRES				
- Ecole Nationale d'Administration	43			FAC
B. ADMINISTRATION GENERALE				
- Ensemble administratif de GOURE	22			BN
- Reconstruction de MADAROUNFA	30			BN
C. SERVICES DE SECURITE				
a) Gendarmerie :				
- Construction de 8 brigades de Gendarmerie	44			BN
- Construction de 8 logements de sous officiers et d'un poste de police à NIAMEY	9,2			BN
b) Police :				
- Ameublement du Commissariat Central de NIAMEY	1,8	BN		
- Matériel et mobilier des Commissariats de TAHOUA et à AGADEZ	2			BN
- Véhicules pour les 19 formations de police	19			RF
D. AUTRES SERVICES				
- Construction de postes de Douanes	21	BN		

7

voi

PROJETS	Montant (millions F CFA)	FINANCEMENT Obtenu	Demandé	A prévoi
- Palais de Justice de Doutchi, Téra, Magaria	25			BN
- Véhicules pour Inspection du Travail	3,1	BN		
- Complément d'équipement pour l'atelier mécanographique	1	BN		
E. DIVERS				
- Participation de l'Etat à l'augmentation du capital de la SNGTN	30	CSP		
- Participation de l'Etat à l'augmentation du capital des Bâtisseurs Nigériens	10	CSP		
TOTAL Infrastructure Administrative	261,1			
TOTAL GENERAL INFRASTRUCTURE	~~8478,8~~ 5.616,5			
III: PRODUCTION				
1°) Hydraulique				
a) Etude des besoins en eau de la population et du bétail	50		FED	
b) Extension du magasin du B.I.R.H.	3	BN		
c) Construction de 150 puits	~~375~~ 400		FED	
d) Construction de forages avec leur équipement :				
- 15 forages dans l'Ouest	360		RFA	
- 8 dans le Nord TAHOUA	172		(prêt)	FAC
- 2 près du Goulbi de MARADI	43			FAC
- 12 dans l'extrême Est	30		RFA (prêt)	
e) Complément d'équipements de forages :				
- Equipement de 2 forages sur TAHOUA	20			FAC
- Aménagement de 7 abreuvoirs dans l'extrême Est	10		RFA (prêt)	
- Construction de 5 puits avec réservoirs à côté de forages subartésiens dans l'extrême Est				
f) Lancement d'une campagne de forages dans le Nord Gouré (1ère année)	90		F.S.	
	37			BN
g) Subvention au Génie Rural pour expérimentation de matériels d'exhaure	1,7	FDAPR		
h) Participation de l'Etat à l'augmentation du capital de la S.N.E.T.H.A.	5,8	CSP		
i) Dotation de l'OFEDES en matériels et engins	90			FAC
	~~1281,5~~ 1862,5			

PROJETS	Montant (millions F CFA)	FINANCEMENT OBTENU	FINANCEMENT DEMANDE	A pro
2°) Agriculture				
A. RECHERCHE AGRONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE				
- Transfert Station recherche à DOUNGA ..	2,9		FAC	
- Recherches Tabacoles	33,3			FAC
- Etude séchage oignons	13,3		FAC	
- Etudes canne à sucre	5,9		FAC	
- Recherches complémentaires oléagineux .	7,7		FAC	
- Etudes fruitières	2		FAC	
- Recherches sur le coton	2,4		FAC	
- Expériences régénération sols	1,5		FAC	
- Expérimentations d'adaptation régionale	0,9			FAC
- Poursuite de l'étude sur les besoins en eau et les méthodes d'irrigation	10,8		FAC	
B. Moyens d'encadrement et de vulgarisation	40			FAC
- Construction et ameublement des bureaux logements du secteur de Maradi et du SS de Dossaoua	7,5			
- Pépinière de Maradi	2,3			
- Dotation en véhicules - 7 pour Agriculture, 2 pour GR. 1 pour Dévelop. Rural	4	BN		FAC
- Centre de formation de Jeunes Agriculteurs dans l'Ouest	8			BN
- Développement des moyens de l'UNCC	37		USAID	
- Subventions pour diffusion de Semences sélectionnées, engrais, fongicides, insecticides etc.....	P.M.			FED
- Développement de la culture cotonnière dans l'Ouest	16,4	FDAPT		
C. Aménagements hydro-agricoles	26,1	FAC		
a/ Vallée du Niger				
- Poursuite de la prospection générale des terrasses	20			FED
- Etude aménagement 1.000 ha de terrasses.	20			FED
- Etude projet exécution 500 ha de cuvettes	15			FED
- Etude projet exécution 1.000 ha à Say ..	20		FED	
goungou				
- Etude projet exécution cuvettes Lamordé.	20		FED	
- Travaux 750 hectares sur Tillabéry	10			FAC
- Travaux 204 hectares à Tondibia	370			FED
- Etudes agro-socio-économiques et études de projets de cuvettes et terrasses	100			FED

6-701

PROJETS	Montant (millions F CFA)	FINANCEMENT Obtenu	Demandé	A prévoir
~~Travaux 500 hectares à Koutoukalé~~	~~180~~			~~F.A.D~~
Travaux 50 hectares à Say	8			FAC
Travaux d'aménagement de la terrasse de Sakoara	26	FAC		
b/ Affluents rive droite Niger				
Prospection photo aérienne	15			FAC
Prospection Gorouol-Béli sur terrain	5			FAC
Prospection Goroubi sur terrain	15			FAC
Etude préliminaire Bégouro-Fondi	P.M.	Service		
c/ Dallol Maouri				
Prospection, études et travaux d'aménagement	P.M.			F.S.
d/ Aïr Doutchi-Mangia				
Etude d'aménagement régional	6,5		FAC	
Etude de bassins versants	30			FAC
Travaux de restauration des sols	150			FAC
Barrage d'Agouloum	5			FAC
e/ Goulbi de Maradi				
Dépouillement de l'enquête sur le parcellaire	1,9		FAC	
Enquête sociologique d'agglomérations rurales	5		FAC	
Esquisse d'aménagement régional	3,5		FAC	
Travaux du barrage de Madarounfa	~~7000~~ 750		~~FAC~~ (voir)	FED
Indemnités d'expropriation aux riverains du Goulbi	17	CSP		
Fonctionnement de l'Office de mise en valeur du Goulbi (1ère année)	2,5	CSP		
f/ Komadougou				
Aménagement du périmètre expérimental de Diffa	350		~~FAC~~	Divers
Aménagement de 3 mares	67		~~FAC~~	
g/ Mares et Vallées diverses				
Etude d'un barrage souterrain dans l'Aïr.	1	BN		
Etudes de mares et vallées diverses	7			FAC
Prospection générale du Goulbi Ngabi	9,5			FAC
Prospection générale du Goulbi Nkaba	9	FAC		
Total Agriculture	~~2418,5~~ 1815,9			

PROJETS	Montant (millions F CFA)	FINANCEMENT Obtenu	Demandé	A prévoi
3°/ - Elevage				
a) Protection sanitaire				
- ~~Construction de 120 parcs à vaccination~~	~~156~~		~~FED~~	
- Deuxième phase campagne éradication peste bovine (1ère année)	109,4	FED		
- Subvention pour lutte contre les parasites des animaux	1	FDAPR		
b) Amélioration du milieu				
- Ranch Nord Abala (2ème tranche)	104			FAC
- Aménagements hydro pastoraux	33			FAC
c) Amélioration du cheptel				
- Station caprine de Maradi : forage pour adduction d'eau	3	BN		
- Subvention pour la diffusion des espèces caprine et aviaire	1,5	FDAPR		
d) Exploitation du cheptel				
- Construction de 100 aires d'abattage	30			C.L
- Couloir de passage Nord Madaoua-Bangui	20			BN
- Subvention pour le conditionnement des cuirs et peaux	1	FDAPR		
e) Equipement du Service				
- Construction de 30 logements d'infirmiers	(13,3 (22,7	BN		 BN
- Mobilier pour logements	5	BN		
- Véhicules	3,6	BN		
f) Formation des cadres				
- Ecole des Assistants et des Infirmiers	260		FED	
- Stages de Jeunes éleveurs à la Station de Toukounous	9	FDAPR		
Total Elevage	772,5 616,5			
4°/ - Eaux et Forêts				
- Plantation de bois de feu près de NIAMEY, KONNI, TAHOUA, MARADI et ZINDER	5	FDAPR		
- Plantation de bois d'oeuvre et de bois de service dans les circonscriptions de NIAMEY, MARADI, ZINDER, SAY et GAYA	6	FDAPR		
- Essai de plantation de 20 hectares d'anacardia dans la région du DARGOL	0,8	FDAPR		

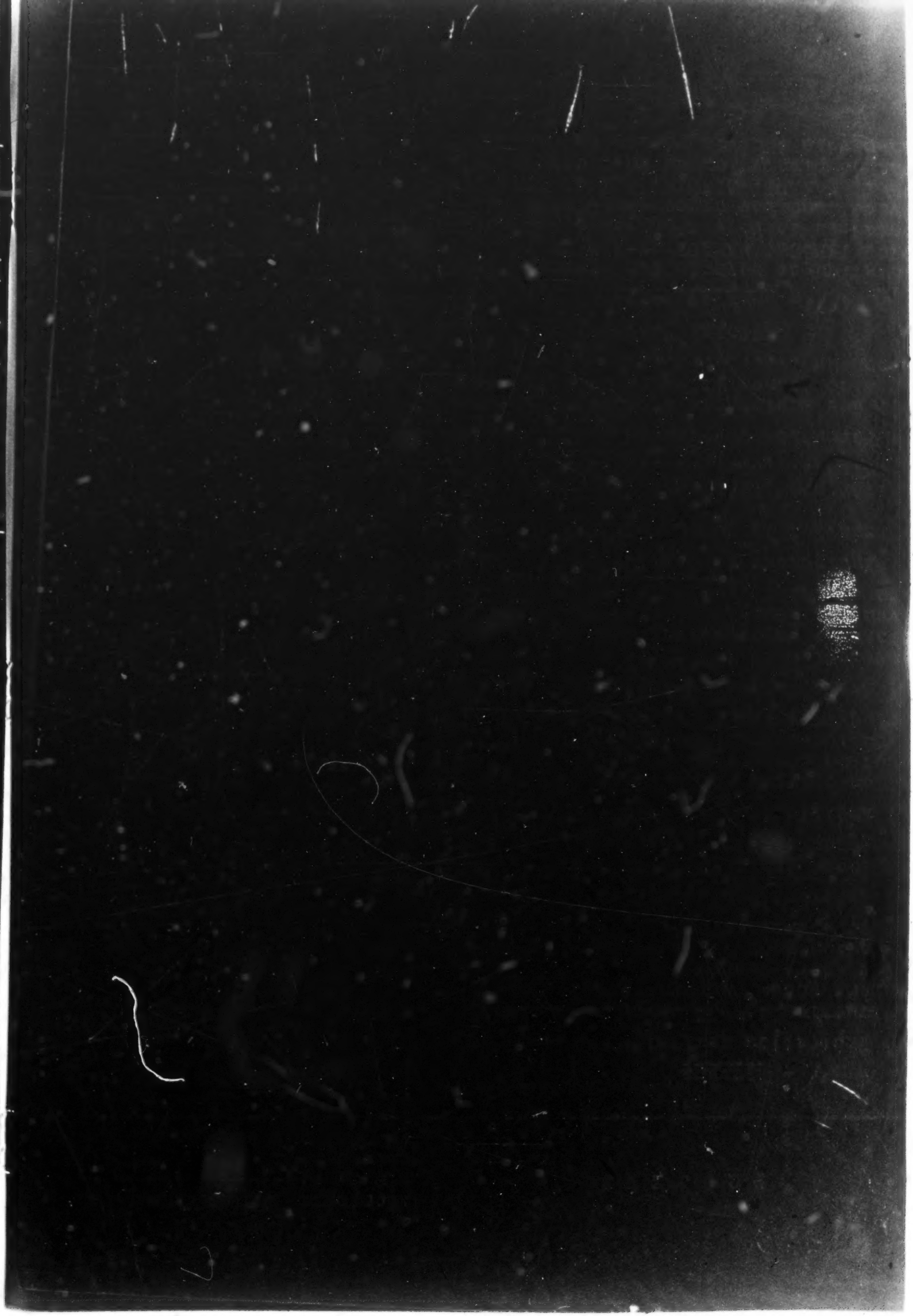

PROJETS	Montant (millions F CFA)	FINANCEMENT Obtenu	Demandé	A prévoir
- Aménagement de 10 pépinières	5			FAC
- Equipement de 3 groupes d'aménagement de pare-feux	14			FAC
- Construction de 10 maisons forestières .	12			BN
Total Eaux et Forêts	42,8			
5°/- Industrie - Artisanat				
a/ Prospection minière				
Investissements Publics				
- Poursuite de la prospection générale de l'Aïr	13,7		FAC	
- Poursuite de la prospection générale du Liptako	18,2		FAC	
Investissements Privés				
- Recherche d'uranium (Commissariat Français à l'Energie Atomique)	350	CEA		
b/ Industrie				
Investissements Publics				
- Participation de l'Etat au capital de Sociétés d'économie mixte :				
. Rechapage de pneux	3	BN		
. Complexe textile	30	BN		
. Autres Sociétés (Tannerie, Conserverie etc...)	100			BN
Participation de l'Etat au capital de la Banque Africaine de Développement	10	BN		
Etudes d'industries	20			Divers
Etude d'une industrie de la céramique ..	1,3	CSP		
Investissements Privés				
Sociétés privées	300			Divers
Sociétés d'économie mixte	200			Divers
c/ Artisanat				
Equipement d'une Section tôlerie-Soudure au CFPR de Niamey	7,6	FAC		
Equipement d'une Section tissage au CFPR de Niamey	1	FAC		
Centre de formation de tisserands à MARADI	3,5			FAC
Centre de formation d'artisans ruraux à Kolo et Maradi	3,8			FAC
Total Industrie	1062,1			
6°/- Transports				
Investissements Publics = participation de l'Etat au capital de la SNTN	30 30	BN		BN
Total transports	60			
TOTAL GENERAL PRODUCTION	~~4907,8~~ 4907,8			

voir ci-contre

PROJETS	Montant (millions F CFA)	FINANCEMENT Obtenu	Demandé	A prévoir
Récapitulation par Secteur				
Etudes générales	258,5	92,5	10,5	155,5
Infrastructure				
- Economique	5229,2	578,5	4074	576,7
- Sociale	2986,3	380,4	1359,6	1246,3
- Administrative	261,1	66,9		194,2
Production	5635,8	719,7	2612,1	2304
Totaux	143709	1.838	8056,2	4476,7
Récapitulation par source de financement				
1°/- Investissements Publics				
Budget National (BN)	866,7	431,1	-	435,6
Fonds Routier (FR)	42	42	-	-
Compte Spécial Président (CSP)	137,2	137,2	-	-
Fonds de Dotation pour l'Amélioration de la Productivité Rurale (FDAPR)	42,4	42,4	-	-
Collectivités Locales (CL)	271,1	-	-	271,1
Caisse des Prêts aux CL (CPCL)	128	-	-	128
Fonds d'Aide et de Coopération (FAC)	1996,7	167,5	260,4	1568,8
ASECNA	107,2	-	-	107,2
ORSTOM	26	26	-	-
Fonds Européen de Dévelop. (FED)	6532,4	134,4	5333	1065
USAID (dont 1.123 M de prêts)	1285	-	1285	-
Rép. Fédérale Allemande (RFA) dont 400 M prêts	419	-	400	19
Grande Bretagne (G.B.)	8,2	8,2	-	-
BIRD (prêts)	346	-	346	-
Fonds Spécial des N. Unies (FS)	90	-	90	-
UNICEF	11	11	-	-
Marché financier (prêts gagés par F.R.)	550	200	350	
Divers	32	-	-	32
Totaux	128909	1199,8	8064,4	3626,7
2°/- Investissements Privés				
Commissariat à l'Energie At. (CEA)	350	350	-	-
PETROPAR	200	200	-	-
SAFELEC	80	80	-	-
Divers (dont Sociétés mixtes)	850	-	-	850
Totaux	1.480	630	-	850
Totaux Généraux	143709	1.829,8	8064,4	4476,7

Page 46 : - Les chiffres sont à modifier comme suit dans la récapitulation par secteur :

- Infrastructure Economique :	2.929,2 -	578,5 -	1.774 -	576,7
- Infrastructure Sociale :	2.451,3 -	380,4 -	824,6 -	1.246,3
- Production :	4.959,8 -	711,5 -	1.382,3 -	2.866
- TOTAUX :	10.859,9 -	1.829,8 -	3.991,4 -	5.038,7

- Ils sont à modifier comme suit dans la récapitulation par source de financement

- F.E.D.	3.304,4 -	134,4 -	1.960 -	1.210
- USAID (423m prêts)	585	-	585	-
- Divers	449	-	-	449
TOTAUX Inv.Publics	9.379,9 -	1.199,8 -	3.991,4 -	4.188,7
TOTAUX Généraux	10.859,9 -	1.829,8 -	3.991,4 -	5.038,7

Il convient de noter que toutes les opérations prévues au deuxième F.E.D. n'ont pas été inscrites au titre du programme 1964. En effet certains projets ne feront l'objet d'une demande de financement qu'en 1965 : tranche de 450 puits (1.350 M), travaux d'aménagement de cuvettes et de terrasses dans la vallée du Niger (1.000 M), aide à l'industrialisation (500 M). En outre le programme d'aide à la production, qui consiste surtout en un soutien au prix de l'arachide et du coton, et dont le montant s'élève à 1.200 M, n'a pas été inclus dans les projets d'investissements.

.../.

Les corrections suivantes sont à apporter en conséquence :

Page 35	:-Supprimer tronçon DOSSO-KONNI	2.000 M
	-réduire de 700 à 400 M le montant du tronçon GAYA-DOSSO	
Page 36	:-Le total des Routes devient :	2.407 M
Page 37	:-Le total de l'Infrastructure Economique devient :	2.929,2 M
Page 39	:-Prévoir 800 M. (et non 775) pour l'hôpital de Niamey et l'équipement de Circonscriptions Médicales	
	-Le total de la Santé devient :	910,5 M
	-Supprimer Infrastructure lotissement Niamey Bas	340 M
Page 40	:-Supprimer les 6 adductions d'eau	220 M
	-Le total de l'Urbanisme devient	619,7 M
	-le total de l'Infrastructure Sociale devient	2.451,3 M
Page 41	:-Le total de l'Infrastructure devient	5.616,6 M
	-inscrire 450 (et non 375) pour les 150 puits	
	-Le total de l'Hydraulique devient	1.362,5 M
Page 42	:-Supprimer toutes les opérations F.E.D. de la Vallée du Niger et les remplacer par : études agro-socio-économiques et études de projets de cuvettes et terrasses 100 M à prévoir au compte du F.E.D.	
Page 43	:-Supprimer Travaux KOUTOUKALE	180 M
	-inscrire 750 M. (et non 700) pour le barrage de MADAROUNFA, supprimer USAID et mettre FED dans la colonne "A prévoir".	

.../...